

**Direction : Direction Générale****ETAT CIVIL - POPULATION****REF : ECPOP2009005****Signataire : GM/****OBJET : Revalorisation du tarif des concessions du cimetière communal et droit d'occupation au caveau provisoire****LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2223-14 &amp; 15,

Vu le projet de tarifs,

Vu le Budget Communal,

A l'unanimité.

**DELIBERE :****ADOPOTE** les tarifs du Cimetière Communal, avec, à titre informatif, la répartition entre la commune, le Centre Communal d'Action Sociale et la maison de retraite.**APPLIQUE** les présents tarifs au 1<sup>er</sup> janvier 2010 .

CONCESSIONS				
DUREE	REPARTITION			TARIFS 2010 arrondis
	COMMUNE 10/15	C.C.A.S. 3/15	MAISON DE RETRAITE 2/15	
10 ans	61,33 €	18,40 €	12,27 €	92,00 €
30 ans	193,33 €	58,00 €	38,67 €	290,00 €
50 ans 2m	558,67 €	167,60 €	111,73 €	889,00 €
50 ans 3m	608,00 €	182,40 €	121,60 €	968,00 €
COLUMBARIUM				
DUREE	REPARTITION			TARIFS 2010 arrondis
	COMMUNE 10/15	C.C.A.S. 3/15	MAISON DE RETRAITE 2/15	
10 ans	174,67 €	52,40 €	34,93 €	262,00 €
15 ans	262,00 €	78,60 €	52,40 €	393,00 €
CAVEAU PROVISOIRE (tarif à la journée)				5,00 €

Le Maire  
J. SALVATOR